

Augmentation du mal-être chez les agriculteurs évoqué lors d'un comité plénier

L'agriculteur a le sentiment de ne plus être acteur de son métier



Augmentation du mal-être chez les agriculteurs évoqué lors d'un comité plénier

« Il est important chez les agriculteurs de déceler et faire remonter les problèmes pour les accompagner et mieux s'organiser pour une meilleure coordination entre les intervenants. Un problème chez un agriculteur c'est un problème pour l'agriculture », déclarait ce mardi 19 décembre Bernard Malabirade, président de la Chambre d'agriculture du Gers, lors du 2ème comité plénier dont l'ordre du jour portait sur « la prévention du mal être en agriculture ». A ses côtés sur la tribune étaient présents le préfet du Gers, Laurent Carrié, la vice-présidente de la MSA Midi-Pyrénées Sud, Patricia Saget-Castex, et Jean-Michel Aubian, administrateur de la MSA Midi-Pyrénées Sud.

Les différentes interventions des services, [

- Laure NORCA, MSA en charge du programme mal être
- Christian DAREOUX, Chambre agriculture
- Catherine PENOUILH, chambre agriculture
- Guillaume DELMAS, DDT

ont permis de comprendre que les problèmes après les nombreuses crises agricoles, (les 2 crises de l'influenza aviaire, les aléas climatiques, le bio, le mildiou, la MHE), sont pris à bras-le corps. Il en ressort qu'après ces crises « l'agriculteur a le sentiment de ne plus être acteur de son métier avec une augmentation du mal être ».

Conscient de ce mal être en agriculture, la Chambre d'agriculture a réalisé un diagnostic lequel fait apparaitre le manque de coordination entre les nombreux réseaux et dispositifs « même s'ils fonctionnent mais insuffisamment connus et coordonnés ». Car le constat révèle encore beaucoup de situations complexes détectées tardivement d'où la nécessité de construire un réseau de sentinelles pérenne.

Les différentes analyses amènent la Chambre d'agriculture à mettre un plan d'action pour la prise en charge de l'agriculteur ou du salarié agricole en définissant un processus de prise en charge lequel par exemple permettrait de trouver une solution de gestion des animaux suite à l'absence brutale et prolongée d'un éleveur.

Pour sa part le président des JA 32, Xavier Duffau, estime « que l'agriculteur ne sait pas où il en est parmi les 36 aides, il se sent perdu ». A cela s'ajoute pour certains d'entre eux les difficultés à l'accès et à l'utilisation des outils numériques et la complexité administrative qui peut léser le bénéficiaire de ses droits par le manque des démarches administratives non réalisées. « Ce n'est pas hyper simple », admet un intervenant.

rappel de quelques chiffres :

Aides de l'État – crises agricoles 2023 IA 2022 – indemnités économiques : 440 bénéficiaires pour 9,2M€. TFNB 2023 : 100 % d'exonération en viticulture pour 1,8M€, Fond d'urgence Bio : 42 bénéficiaires pour 173 000 €. Aide de crise Bio : 144 bénéficiaires pour 3,1M€.

Aides et accompagnements MSA 2023 : 285 bénéficiaires pour 609 000 €, aménagements de cotisation pour 242 non salariés agricoles et 99 salariés agricoles.

Sur le plan social Aides à venir : Indemnités Solidarité Nationale, Calamités Agricoles...